



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA CORSE-DU-SUD

Jeudi 19 octobre 2017



Thématiques des échanges

- Saison feux de forêts 2017
- Plan communal de sauvegarde
- Pluies méditerranéennes intenses



La saison feux de forêts 2017

	2017	2016
Jusqu'au 1 ^{er} juillet	655 ha – 45 feux	33 ha – 41 feux
Depuis le 1 ^{er} juillet	561 ha – 63 feux	18 ha – 114 feux
Total	1216 ha – 108 feux	51 ha – 155 feux

- Forte sécheresse ;
- Feux importants hors saison opérationnelle (Bastelica en mars et Bonifacio en mai) ;
- Avancement de l'interdiction d'emploi du feu au 12 juin au lieu du 1^{er} juillet ;
- 20 jours de fermetures de massifs :
 - Bavella : 1 jour en juillet, 3 jours en août, 2 jours en septembre ;
 - Libbiu : 1 jour en juillet, 2 jours en août ;
 - Piana : 2 jours en août ;
 - Illarata : 1 jour en juillet, 4 jours en août et en septembre.

Les feux de forêts 2017

- *Témoignage du maire de Palneca*

- Incendie du 2/08/2017 environ 180 ha
 - Feu déclaré éteint le 16/08
 - 200 hommes engagés
 - Visite ministérielle
- Logistique engagée par la commune

- *Témoignage du maire de Bonifacio*

- Incendie nuit du 13 septembre environ 8 ha
 - Evacuation de 200 personnes environ
 - Gestion nocturne
- Logistique engagée par la commune

Les feux de forêts

- *Intervention de M HAAS, membre du comité communal feux de forêts de Tolla*
- Rôle et actions du comité
- Travaux et initiatives en matière de réserve communale

Le plan communal de sauvegarde

Le maire :

- ✓ partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile ;
- ✓ responsable de la protection des populations.

Le PCS :

- ✓ outil d'organisation de la réponse de proximité ;
- ✓ préparation, organisation, formation et entraînement ;
- ✓ identification par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations ;
- ✓ dispositif modulable et adaptable pour permettre de dimensionner la réponse à l'événement.

Le plan communal de sauvegarde

Le rôle du maire est de **sauvegarder** ses administrés :

- ✓ Alerter, informer
- ✓ Mettre à l'abri
- ✓ Interdire
- ✓ Soutenir moralement
- ✓ Ravitailler
- ✓ Reloger

En Corse-du-Sud, *22 communes détiennent un plan communal de sauvegarde* sur les 45 qui en ont l'obligation.

Le plan communal de sauvegarde

- *Témoignage du maire de Porto-Vecchio*

- Inondations de décembre 2016 et de janvier 2017
- Composition du poste communal de commandement
 - Organisation de l'alerte
 - Organisation interne
 - Echanges avec le centre opérationnel de crise en préfecture
 - La prise de décision

- *Témoignage du maire de Bonifacio*

- Elaboration du plan communal de sauvegarde
- Retour d'expérience sur le débarquement d'étrangers en situation irrégulière sur une plage de la commune en 2010



La campagne de sensibilisation aux pluies méditerranéennes intenses

Pourquoi ?

- ✓ Rappeler les bons comportements au grand public
- ✓ Développer une culture commune de prévention des risques naturels
- ✓ Sensibiliser les collectivités locales

Comment ?

- ✓ Communication au niveau local : insertions presse, spots radio... depuis le mois de septembre ;
- ✓ Diffusion des affiches spécifiques aux élus du département



Les orientations de sécurité civile sur les sujets évoqués

➤ *FEUX DE FORETS*

Réunions avec les élus concernés par les fermetures de massifs afin d'améliorer les procédures ;

Création d'une fiche de procédure concernant les dérogations pour les feux d'artifices.

➤ *PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE*

Accompagnement des communes pour la réalisation des PCS.

➤ *PLUIES MEDITERRANEENNES INTENSES*

Préparer et accompagner les élus à ce type d'évènements.